

PROCÈS VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL DE COSSÉ EN CHAMPAGNE
DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE
SÉANCE DU JEUDI 06 JUILLET 2023

Date de convocation : 22/06/2023

Conseillers en exercice : 11

Présents : 10 Votants : 10

Le six juillet deux mil vingt-trois à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de Cossé-en-Champagne se sont réunis à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Stéphane FOUCHER, Maire, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-11 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Étaient présents : Stéphane FOUCHER, Sonia FOURMOND, Gilles CARTIER, Fanny BAGUELIN, Martial DZIURDA, Vincent HOUDU, Aurélie LEROY, Jessica HINEKY, Maud COIGNARD et Dominique LAVOUÉ, formant la majorité des membres en exercice.

Absent: Mickaël BAUDOIN

Sonia FOURMOND a été désignée comme secrétaire de séance.

Marie-Jo Mesnil, secrétaire de mairie, assistait également à la présente séance.

1. **Adoption du compte rendu de la séance du 25 mai 2023 ;**
2. **Présentation par le Collectif d'Opposition au projet agrivoltaïque à Cossé-en-Champagne : Argumentations sur les motifs les opposant à ce projet :**

Le Conseil a écouté avec beaucoup d'attention l'exposé présenté et posé les questions souhaitées.

3. **Travaux de voirie : Consultation des entreprises**

Seules les entreprises BMTP et PIGEON ont répondu à l'offre de travaux.

Le Conseil reste dans l'attente de la proposition de l'entreprise CHAPRON et espère qu'elle sera moins onéreuse car les propositions faites ne permettent pas d'engager la totalité des travaux prévus.

En fonction de l'offre de prix de l'entreprise CHAPRON, le conseil privilégiera les travaux de voirie suivants pour un montant total de 30 000 € HT :

CR de la Brochardière,

CR des Bourgeries,

CR des Bonnelières.

4. **Ecole**

- a) **Chauffage de l'école : Informations**

Monsieur le Maire informe le conseil que le devis choisi pour la réalisation du diagnostic a été celui de Jérôme SOLARD sur les recommandations du Gal Sud Mayenne pour la somme de 2700 € ;

Le GAL SUD Mayenne est lauréat d'un Appel à projet qui permettra de nous co-financer l'audit énergétique à hauteur de 50 % ;

La première rencontre avec ce cabinet a eu lieu mercredi 5 juillet à 14 heures ;

La présentation de l'audit se déroulera lors du prochain conseil municipal du jeudi 7 septembre 2023.

- b) **Cuisinière cantine et salle des fêtes**

La gazinière de la cantine est à changer :

Le conseil en séance du 25 mai 2023 a donné son accord pour changer la gazinière de la cantine et chargé Monsieur le Maire de solliciter des devis pour la renouveler.

Les placards sont également en très mauvais état, notamment le placard de rangement de la vaisselle.

Prix € HT installation comprise	MSMB DURTAL	EMB LAVAL
Fourneau	3 659.00	3 624.00
Meuble haut	3 294.00	1 698.00
Meuble bas	2 050.00	955.00
TOTAL	9 003.00	6 277.00
Fourneau et meuble haut	6 953.00	5 322.00

Le conseil autorise Monsieur le Maire à signer le devis de l'entreprise EMB de Laval pour un montant de 5 200.00 € HT comprenant le fourneau et le meuble haut pour ranger la vaisselle.

c) Travaux de bâtiments : Liste des travaux à entreprendre

- Grand Préaux : Toiture à refaire en totalité – Réflexion à mener pour la pose de panneaux solaires éventuellement ;
- Petit Préau : Gouttières à remplacer et tôles à reprendre ;
- Mur intérieur de l'école, petite entrée, le mur s'effrite, voir l'état du mur ;
- Porte d'entrée de l'orangerie bloquée : Ne peut s'ouvrir en totalité – La remplacer par une porte coulissante ou bien évacuer le mur qui en bloque l'ouverture.

5. Questions et informations diverses.

Inauguration du City-parc : Dimanche 9 juillet au Plan d'eau en présence de Madame Norchen Schenoufi, sous-préfète de Château-Gontier ;

Prochaine séance jeudi 7 septembre à 20h30 avec intervention de Jérôme SOLARD portant sur la présentation du diagnostic énergétique de l'école.

La séance est levée à 22h00.